COMMUNIQUÉ
Lausanne, le 26 juin 2025

2024 : une année de contrastes

Le jeudi 26 juin se tenait l'Assemblée générale du Groupe CGN SA à Lausanne. Le Président du Conseil d'administration Benoît Gaillard a fait le bilan de l'année 2024, marquée notamment par l'incident du bateau « Simplon » et les enseignements tirés, mais aussi par une hausse significative de la fréquentation sur les lignes de transport public, par la mise en service du premier NAVIEXPRESS ou par la mise en œuvre du nouveau système de rémunération.
L'Assemblée générale a également été l'occasion de présenter les perspectives de développement de la vision 2025-2040 de l'entreprise, ainsi que de rappeler les mesures en cours pour remettre en circulation les bateaux historiques actuellement immobilisés.

Bateau Belle Époque « Simplon »

A la suite de l'incident du « Simplon » survenu au mois de mars, la CGN s'est concentrée sur trois priorités : éclaircir les faits et les responsabilités, tirer des leçons pour l'avenir, et préparer la restauration du bateau. Un rapport externe a été rendu à l'automne. Tirant les enseignements de cet événement, plusieurs recommandations ont d'ores et déjà été mises en œuvre. Si les incidences financières demeurent limitées (soit un montant total des dégâts au bateau et au débarcadère estimés à près de 2 millions de francs dont une grande part est assurée), cet événement a permis d'anticiper le lancement de la restauration complète que devait subir ce bateau. Le « Simplon » était en effet le prochain bateau à vapeur de la flotte devant faire l'objet d'une restauration complète, dont il n'a encore jamais bénéficié. Pour financer cette restauration, allant bien au-delà de la simple réparation des dégâts de l'incident de mars 2024, la CGN a la chance de pouvoir compter sur le précieux soutien de l'ABVL. L'association a mis à disposition le financement nécessaire pour démarrer les études d'un projet ambitieux. La restauration complète est estimée à la phase d'avant-projet à 25 millions de francs.

Une nouvelle hausse du nombre de passagers transportés

La CGN affiche des résultats très positifs en 2024 avec une fréquentation record dépassant les 2.75 millions de voyageurs transportés. Cette progression est portée en grande partie par les lignes de transport public qui enregistrent une croissance continue, avec par exemple encore +5% sur la N1 (Lausanne-Evian) ou +6% sur la N2 (Lausanne-Thonon). Cette augmentation, forte et constante, du trafic transfrontalier, confirme le rôle essentiel de la CGN en tant qu'acteur majeur du transport public sur le Léman. Pour la première fois, plus de 2 millions de voyages ont été effectués sur les lignes entre la Suisse et la France.
Si le nombre total de passagers est en forte augmentation, le transport touristique est, lui, en recul par rapport à l'année précédente, en raison essentiellement des conditions météorologiques moins favorables que

CGN SA
AV.DE RHODANIE 17
CASE POSTALE 390
CH-1001 LAUSANNE
INFO@CGN.CH
WWW.CGN.CH

l'année précédente. Ce sont tout de même 740'000 personnes qui ont voyagé dans un but de loisirs, essentiellement sur la flotte Belle Époque. Afin de maintenir l'offre planifiée, et en l'absence du Simplon, les bateaux Belle Époque ont été fortement sollicités tout au long de la saison touristique. L'absence de bateau de réserve s'est ressentie au niveau de la planification des périodes d'entretien mais aussi sur les sollicitations sur le personnel. Si cela a permis d'offrir des prestations en quantité, la flotte de la CGN a été mise à rude épreuve. L'adaptation de la politique de production de l'offre réalisées en 2024, intégrant les contraintes d'exploitation mais aussi sécuritaires, fait partie des recommandations consécutive à l'incident du « Simplon ».

Mise en service du NAVIEXPRESS « Evian-les-Bains »

L'année 2024 a également été marquée par la mise en service du premier NAVIEXPRESS « Evian-les-Bains » le 16 décembre 2024. Il s'agit là d'une innovation majeure dans le transport lacustre de grande capacité, ouvrant la voie à un réseau de type RER (réseau express régional) translémanique. Il s'agit d'une étape importante d'un projet mené à un rythme rapide, avec un appel d'offres attribué fin 2019. La mise en exploitation commerciale s'accompagne des travaux de finalisation encore en cours. Cette mise en service symbolise la modernisation nécessaire de la flotte, destinée à répondre aux nouveaux besoins et aussi à la forte croissance de la demande en transport public. Ce moment charnière représente aussi un retour aux sources pour la CGN, qui, qui à sa fondation il y a plus d'un siècle et demi était avant tout une entreprise de transport public.

Nouveau système de rémunération

L'année 2024 a également été l'année de l'entrée en vigueur du nouveau système de rémunération, réalisée en étroite collaboration avec le partenaire social. Ce système introduit une égalité de traitement et transparente mais aussi une lecture claire des fonctions au sein de l'entreprise. Il permet d'aborder les enjeux de recrutement, d'évolution de carrière ou encore de développement des talents de manière moderne et adaptée aux enjeux auxquels doit faire face la CGN. Cette réforme a également été l'occasion de raccourcir les filières de formation dans la navigation et de mettre en place une école de navigation pour les métiers propres à la compagnie.

Priorités pour les années à venir et vision 2025 – 2040

L'Assemblée générale a également été l'occasion pour le Conseil d'administration d'informer sur les travaux en cours, ainsi que de présenter des axes stratégiques de développement à l'horizon 2040. Le retour en navigation des bateaux historiques actuellement immobilisés est la priorité des mois à venir, avec la remise en exploitation du « Montreux » et du « Savoie » au deuxième semestre 2025 ; le « Rhône » devrait suivre au premier semestre 2026 tandis que le diagnostic de la panne sur « La Suisse » est en cours. Ces travaux sont en cours et peuvent être financés par le budget de la CGN ainsi que des appuis de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL). Pour les 15 prochaines années, le Conseil d'administration trace des perspectives de développement

ambitieuses en matière de transport public, d'offre touristique au cœur de laquelle se trouve la flotte Belle Époque, et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, l'augmentation de la taille de la flotte rend nécessaire un agrandissement des infrastructures du chantier naval en vue de renforcer la maintenance et de disposer de plus de places de mouillage. Ces perspectives feront au cours des mois à venir l'objet de discussions avec les commanditaires de l'offre.

Chiffres-clés 2024

- **2'756'229** passagers transportés
- **486'399** km parcourus
- **69%** de taux de couverture des charges
- **262** employés
- **KCHF 16'917** d'indemnités des cantons de Vaud, Genève, Valais, Confédération et France
- **1'829** cartes Horizon vendues

Pour plus d'informations

Rapport annuel Groupe CGN SA et détails des comptes de l'exercice 2024 du Groupe CGN SA

A propos de la CGN

Fondée en 1873, la CGN (« Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman ») a pour ambition de devenir la société de navigation de référence en Suisse dans les domaines de la qualité du service aux passagers, de la réduction des émissions et de la préservation du patrimoine.
Trois missions définissent son action :

- Transport public : la CGN assure un service de transport public sur le lac Léman, particulièrement là où le transport lacustre est plus rapide que d'autres moyens de transport.
- Développement touristique : la CGN contribue au développement touristique durable de l'arc lémanique en assurant une desserte attractive de ses destinations touristiques.
- Sauvegarde du patrimoine : la CGN conserve et fait naviguer la plus grande flotte "Belle Époque" du monde (en capacité de passagers). A ce titre, elle est gardienne d'un héritage industriel unique.

Le Groupe CGN SA est composé des filiales CGN SA et CGN Belle Époque SA. Ses actionnaires (environ 8'800) sont issus des milieux privés et publics. Les actionnaires publics (Cantons et Communes lémaniques) ont une influence déterminante sur la marche de la compagnie puisque qu'ils sont actionnaires majoritaires avec 60,8% des actions. Les Cantons de Vaud, Genève et Valais ainsi que les collectivités françaises (Thonon Agglomération et CCPEVA) équilibrent par ailleurs les prestations non rentables de la compagnie sous la forme d'un mandat de prestations.

Contacts

Benoît Gaillard, Président du Conseil d'administration
Mobile : +41 79 773 47 61
bgaillard@cgn.ch

Vincent Pellissier, Directeur général
Mobile : +41 79 276 00 58
vpellissier@cgn.ch